

COMMUNE DE CARSAN
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 05 juin à 20 heures 00, le Conseil municipal, ordinairement convoqué en date du lundi 01 juin 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la commune de Carsan en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

DATE	L'an deux mil vingt-six, vendredi 05 juin à 20 heures ,
DE CONVOCATION	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle
Lundi 01 juin 2026	du conseil municipal de la commune de Carsan en séance publique
DATE	sous la présidence de :
D'AFFICHAGE	Madame VANDEMEULEBROUCKE Brigitte, maire de Carsan
Lundi 01 juin 2026	

**NOMBRE DE
CONSEILLERS : 15**
Votants : 15

Étaient présents : MME Michelle ARMUNIER, M. Cyrille CANIN, MME Nicole COLONNA, M. Gine DI ROLLO, MME Martine DEPLECHIN, Mme Aurélia HOVHANESSIAN, Mme Isabelle JUAN, M. Franck JULLIARD, MME Marie-Antoinette LE NY, M. Julien MARIANI, M. José MARTINEZ, MME Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
REPRÉSENTÉS : 3
ABSENTS : 0

Absents excusés : MME Pascale ANRES donne procuration à MME Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, M. Guy CHASTEL donne procuration à MME Nicole COLONNA, M. Emmanuel PEYREMORTE donne procuration à M. Franck JULLIARD

Absents :

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Marie-Antoinette LE NY est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

- Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Délibération N°038/2026 : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 21 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

La commune de Carsan doit désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés il s'agit de mesdames COLONNA Nicole, DEPLECHIN Martine à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes messieurs DI ROLLO Gine, MARIANI Julien.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués titulaires

Les candidatures enregistrées :

- Mme Brigitte VANDEMEULEBROUCKE
- Mme Martine DEPLECHIN
- Mme Nicole COLONNA

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués titulaires en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme Brigitte VANDEMEULEBROUCKE : 15 voix

- Mme Martine DEPLECHIN : 15 voix
- Mme Nicole COLONNA : 15 voix

Mmes Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Martine DEPLECHIN, Nicole COLONNA ayant obtenu la majorité absolue sont proclamées élues en qualité de déléguées titulaires pour les élections sénatoriales.

c) Election des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Mme Michelle ARMUNIER
- Mme Aurélia HOVHANESSIAN
- M. Emmanuel PEYREMORTE

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme Michelle ARMUNIER : 15 voix
- Mme Aurélia HOVHANESSIAN : 15 voix
- M. Emmanuel PEYREMORTE : 15 voix

Mmes Michelle ARMUNIER, Aurélia HOVHANESSIAN, M. Emmanuel PEYREMORTE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

La séance est levée à 20 heures 47

Fait à Carsan le 05 juin 2026

Madame le Maire

Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

